



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux

Le sept avril à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

Date de convocation : 31/03/2022

Date d'affichage : 31/03/2022

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, DELPY Fabien, PIMBERT Éric.

Excusé : M. BLONDET Nicolas (a donné pouvoir à Mr PIMBERT Eric)

Secrétaire de séance : Mme PETIT Josiane

En exercice : 10 Présents : 09 Votants : 10 Absent : 00 Excusé : 01

N°16-2022

OBJET : MODIFICATION HORAIRE SERVICE TECHNIQUE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de modifier les horaires de l'après-midi au service technique et demande si les agents du service technique peuvent effectuer des horaires aménagés pendant les journées de canicules.

Lundi : 08h00-12h00 / 12h30-16h30

Mardi : 08h00-12h00 / 12h30-16h30

Mercredi : 08h00-12h00 / 12h30-16h30

Jeudi : 09h00-12h00

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés accepte les nouveaux horaires du service technique ainsi que les horaires aménagés pendant les journées canicules.

Le maire,

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*

** informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Pascal AMOREAU

